



Iris et FCL :  
*les 2 clubs  
de football  
fusionnent*

Lambersart

N°47

# info

8-9

**Lambersart demain :**  
premières expérimentations

10-11

**Transition écologique :**  
végétalisez l'espace public

13

**Analyse des besoins sociaux :**  
votre avis compte !



📍 **Exposition en plein air** : la Ville a rejoint l'opération « Printemps de l'Art déco en Hauts-de-France » et propose l'exposition « Lambersart Art Déco 2021 » sur les grilles du parc des Charmettes.



😊 **Colysée** : seuls les scolaires sont autorisés en ce moment à visiter l'exposition "Un monde fragile". Ils ont a-do-ré !



😊 **Bientôt une bière lambersartoise** : le collectif Houblon a distribué le 10 avril les pieds de houblon à planter à ses adhérents.



📍 **Autopartage** : depuis mi-avril, deux nouvelles stations Citiz ont vu le jour, l'une rue de la Carnoy et l'autre place du Nouveau Canteleu.



😊 **Cent ans !** Toujours bon pied bon œil, Rolande Wartel a fêté récemment ses 100 ans, entourée de sa famille.

# Ouverture

## Lambersart Info, qu'en pensez-vous ?

La nouvelle formule en est déjà à son 8<sup>e</sup> numéro. Vous le trouvez comment votre magazine mensuel ? Le lisez-vous au moins ? Attention, on a les noms !

À la rédaction, nous avons quelques retours positifs au gré de quelques emails ou de discussions en ville au fil de reportages ici ou là. N'hésitez surtout pas à nous contacter, à nous faire part de vos remarques. Savez-vous comment se passe un comité de rédaction ? Pour faire vite nous sommes quatre autour d'une table à discuter de ce qui vous intéresserait. Que s'est-il passé en ville durant le mois précédent ? Que fait la municipalité pour vous ? Est-ce que l'on fait mouche à chacun de nos articles ? Dites-nous tout.

Nous ne deviendrons jamais un journal de faits divers avec titre à sensation du genre « la vitrailliste Pauline Looock a cassé tous ses vitraux ». Rassurez-vous, au contraire, nous avons portraitisé la vitrailliste et avons essayé de mettre en avant tous ses talents. Même en matière de scoop, on finit toujours par se faire doubler. Ce mois-ci pourtant on en tient un beau, la fusion du FC Lambersart et de l'Iris, mais entre l'écriture et la publication, le mensuel que nous sommes se sera fait dévorer par l'ogre La Voix du Nord. En revanche, pour la nouvelle fermeture des écoles, le quotidien régional ne s'est pas vraiment intéressé à ce qui se passait dans nos écoles, Lambersart Info si, et ça vous ne le lirez nulle part ailleurs. Il y a beaucoup d'autres raisons de lire Lambersart Info, tenez par exemple, le compte rendu du conseil municipal. Avant, si vous vouliez en lire un, vous deviez attendre pas moins de 48 h et l'ouverture de votre marchand de journaux. Alors que, dès le lendemain, vous avez un article exhaustif sur le site de la Ville et un beau résumé dans le magazine qui suit.

Il y a de nombreux sujets intéressants à lire dans Lambersart Info. On a même un feuilleton qui tient en haleine chaque mois certains d'entre vous : "Lambersart demain", tout savoir sur l'avancée de la démocratie participative à Lambersart. Elle est vraiment plus belle la vie quand on lit Lambersart Info, non ?

## La rédaction



Transition  
écologique



Lien social



Démocratie  
participative



VILLE DE  
LAMBERSART



**Responsable de publication :** Emmanuel Magdelaine / **Mise en page :** Service communication / **Rédaction :** Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / **Photos :** Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement / Diffusion gratuite : Mairie de Lambersart **Direction de l'information** - Hôtel de Ville 03 20 08 44 44 / **Contact rédaction :** lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.



👉 **"Grande lessive"** : une exposition éphémère sur des cordes à linge à l'école Rameau.



👉 **Fenêtres qui parlent** : de nombreux petits temps festifs au Canon d'Or.



👉 **Pour le plaisir des enfants** : les biquettes et autres animaux de la ferme sont revenus s'installer derrière la mairie mi-avril.

# Pratique & utile



## 😊 Appel à projets 2021 : vive le lien social !

Comme chaque année, sauf l'an dernier en raison de la crise sanitaire, la Ville organise un appel à projets, dont l'objectif est de répondre aux nombreuses associations, entreprises, écoles ou aux particuliers sollicitant une aide à la réalisation d'un projet dans des domaines très divers : humanitaire, économique, artistique, culturel, sportif, citoyen ou encore en faveur du développement durable.

Cette année, le thème retenu est le lien social. Tous les acteurs de la vie lambersartoise sont libres de participer à l'appel à projets. **Rendez-vous jusqu'au 16 mai** sur le site de la Ville pour remplir le formulaire de candidature. Vous y trouverez aussi le règlement. Les participants répondant aux critères de sélection seront par la suite convoqués devant un jury, composé d'élus et d'experts, qui désignera les lauréats. Pour 2021, l'enveloppe globale à répartir est de 10 000 €. Vingt projets maximum seront retenus.

## 🗳️ Élections régionales et départementales

### Devenez assesseur !

Vous souhaitez participer à la vie démocratique dans votre commune ? La mairie de Lambersart lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune pour devenir assesseur dans un bureau de vote lors des prochaines **élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021**. Membres des bureaux de vote, les assesseurs, bénévoles, participent au bon déroulement des opérations électorales. Retrouvez le détail de leurs missions sur le site internet de la Ville [www.lambersart.fr](http://www.lambersart.fr). Les bureaux de vote sont ouverts de 8 h à 18 h. La présence des assesseurs est souhaitée tout au long de la journée, mais participation possible sur une demi-journée, pour les 2 tours ou 1 seul.

Inscription jusqu'au 14 mai 2021 directement sur le site de la Ville ou à l'adresse : [elections@ville-lambersart.fr](mailto:elections@ville-lambersart.fr). Pour toute information, vous pouvez contacter le service des élections par courriel ou au 03 20 08 44 44.

### Inscription sur les listes électorales

Si vous êtes nouveau résident lambersartois ou si vous avez changé d'adresse tout en restant à Lambersart, il est possible de vous inscrire sur les listes électorales de la commune, pour pouvoir y voter, jusqu'au **vendredi 14 mai 2021**.

L'inscription peut se faire en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en mairie auprès de l'accueil multi-services sans rendez-vous,



avec les pièces justificatives suivantes :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone fixe, de consommation énergétique, loyers, assurance habitation, dernier avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, foncière).
- passeport ou carte nationale d'identité périmé depuis moins de 5 ans.



## 🚲 Rejoignez le challenge "Ensemble en selle" de la MEL

Vous aimez le vélo ? Rejoignez le challenge "Ensemble en selle" qui se déroule du 1<sup>er</sup> au 31 mai sur le territoire de la MEL. Il vise à nous sensibiliser à l'usage régulier du vélo sous forme de challenge entre différentes équipes qui doivent enregistrer un maximum de kilomètres à vélo dans leurs trajets quotidiens, avec bien sûr des lots à gagner. Cette année, l'objectif est de franchir ensemble la barre du million de kilomètres parcourus. De plus, en 2021, le challenge métropolitain prend une nouvelle ampleur, puisqu'il s'inscrit dans la démarche "Mai à vélo", lancée par un collectif d'acteurs nationaux du vélo. Pour participer, téléchargez l'application Naviki sur votre smartphone et n'hésitez pas à rejoindre le groupe « Lambersart roule pour la planète » !

## 😊 Squat de logements vacants : soyez vigilants et solidaires

La Ville a été informée de l'existence d'un réseau structuré qui organise le squat de logements vacants (en attente de changement de propriétaire, à louer, à vendre, en succession...) dans des communes de la MEL.

Ces dernières semaines, deux maisons ont ainsi été squattées à Lambersart. Ce réseau place des familles dans les logements inoccupés de manière illégale. Pour les expulser, le propriétaire doit alors saisir la justice, ce qui peut prendre plusieurs mois. La seule solution consiste à agir en moins de 48 heures après l'installation des squatteurs, qui sont, c'est à noter, parfois de bonne foi, convaincus d'avoir signé un bail locatif. Il est donc capital que les voisins soient solidaires.

Si vous constatiez ce type de squat dans un logement près de chez vous, il faudrait immédiatement : prévenir la mairie au 03 20 08 44 44, appeler la police (17) et alerter le propriétaire pour qu'il porte plainte.

## 😊 Samedi 29 mai, 1<sup>er</sup> marché du Bourg !



C'était un souhait de nombreux Lambersartois et une volonté de la nouvelle équipe municipale : un marché hebdomadaire supplémentaire aura désormais lieu le samedi matin, rue du Bourg, avec l'accord des commerçants sédentaires existants.

Une quinzaine de commerçants sont d'ores et déjà inscrits, avec une diversité et une complémentarité des produits proposés. Pas de marché sans des fruits et légumes et une crèmerie, mais vous trouverez aussi une rôtisserie, une poissonnerie, une boulangerie, de l'épicerie, en vrac ou pas, des produits corses, des gaufres et des bonbons... Et des pizzas ou plats préparés par les restaurateurs de la ville ! Côté non-alimentaire, vous pourrez trouver des voilages, du textile, de la vaisselle... La meilleure chose à faire : venir y flâner pour le découvrir !

Rappelons qu'il existe déjà deux marchés hebdomadaires à Lambersart : le mardi matin au Canon d'Or, place de la République, et le mercredi matin à Canteleu, square Southborough.

## 😊 Vaccination : le CCAS toujours actif



Depuis le vendredi 16 avril, toutes les personnes de plus de 60 ans sont éligibles à la vaccination en centre de vaccination. La Ville, qui bénéficie désormais de créneaux au centre de vaccination du Zénith de Lille, continue d'accompagner les personnes âgées ou vulnérables et de les inscrire sur sa liste d'attente en fonction de trois critères : incapacité de prendre rendez-vous sur Doctolib ou sur la plateforme par elle-même, pathologie à haut risque de forme grave ou incapacité à se déplacer seul(e) et ne pouvant être accompagné(e) par ailleurs. Dans ce cas, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 03 20 08 44 60 qui pourra vous proposer un rendez-vous et mettre à disposition la navette si nécessaire.

De plus, l'Assurance Maladie a mis en place un accompagnement spécifique pour les personnes de 75 ans et plus souhaitant être vaccinées et n'ayant pas pu prendre rendez-vous en centres de vaccination (vaccins Pfizer ou Moderna) ou en médecine de ville (nouveau vaccin Vaxzevria, de chez AstraZeneca) sous la forme d'appel téléphonique (3646), SMS ou courrier. Par ailleurs, si vous entrez dans les critères de vaccination actuels (liste disponible sur [ameli.fr](https://ameli.fr)), vous pouvez :

- contacter votre médecin traitant, votre pharmacien ou bien votre infirmier libéral
- vous inscrire sur Doctolib
- contacter la plate-forme régionale de vaccination au 03 92 04 34 71

### Benne à végétaux

La benne à végétaux, rue du Maréchal-Juin, vous accueille pour le dépôt de vos déchets verts, les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h. Présenter un justificatif de domicile sur Lambersart et une pièce d'identité.

### Don du sang

La prochaine collecte de don du sang à Lambersart aura lieu vendredi 7 mai, salle Malraux, de 10h à 13h et de 15h à 19h30. Inscription obligatoire pour prise de rendez-vous sur <https://monrdv-dondesang.efs.sante.fr/> Pour savoir si vous pouvez donner, vous pouvez consulter ce lien : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.

### Bouchons d'amour : collecte en mairie



La Ville soutient l'association Bouchons d'amour, qui finance du matériel pour des personnes handicapées. Dans le hall d'accueil de la mairie, vous trouverez un bac de collecte. Pensez à y amener régulièrement les bouchons en plastique de vos divers contenants : alimentaires, cosmétiques, produits ménagers, produits cosmétiques, ainsi que les couvercles en plastique. Une fois collectés par des responsables de l'association sur toute la métropole, ces bouchons sont triés par des bénévoles, amenés à une usine de recyclage, recyclés et l'argent récupéré permet de financer des fauteuils roulants, des appareils de communication, l'aménagement de véhicules, ou encore l'aménagement d'un domicile. Une belle initiative à soutenir !

### Erratum

Dans le numéro 46 du Lambersart Info nous présentions Pierre Laforge porte-drapeau à Lambersart. Pierre racontait son histoire et notamment sa mobilisation en Algérie en 1956 et non pas au Maroc, comme nous avons pu l'écrire. Toutes nos excuses.



# Accueil aux petits oignons pour les enfants des personnels prioritaires

*Début avril et pendant trois semaines, la Ville, mais aussi l'Éducation nationale ont mis tout en œuvre pour accueillir les enfants des personnels prioritaires, en espérant que ce soit la der des der.*



Et c'est reparti pour un tour, un petit tour, puisqu'ici les services de l'Éducation nationale et de la ville de Lambersart n'ont eu à s'organiser que pour une semaine d'école pour les enfants des personnels prioritaires, voire trois pour la mairie si l'on compte les deux semaines d'accueil de ces mêmes enfants durant les vacances. Surtout, pendant ces trois semaines, tout le monde a retenu son souffle en espérant que c'était un dernier tour et puis s'en va, car le 5 avril il y avait comme un mauvais goût en bouche quand il a fallu pour les uns organiser un accueil, et pour les autres, les plus nombreux, jongler entre travail, télétravail et faire le prof à la maison... Parce que quoi qu'on en dise « être prof c'est un vrai travail et nous on a en plus notre propre métier », confie cette maman de l'école Pasteur. Dans un email envoyé aux parents, Jean-Michel Hugué, directeur de l'école Pasteur, a expliqué

aux parents comment la semaine allait se dérouler :

*« Le travail a été envoyé par l'ENT. Il a été prioritairement centré sur les apprentissages fondamentaux (maths et français) et nous nous sommes assurés que le travail donné puisse se faire en autonomie et ne soit pas trop conséquent ».*

## 95 enfants accueillis

C'est à l'école Pasteur, dans le quartier Nord-Ouest et sa petite sœur Desrousseaux qu'a convergé l'ensemble des enfants des personnels prioritaires scolarisés dans les écoles publiques en primaire et maternelle. Pour cette organisation qui s'est mise en place du jour au lendemain, Emmanuelle Pichonat, adjointe aux écoles, a tenu à remercier particulièrement « Céline Prévost de l'école Victor-Hugo et Fabrice Bonningues, professeur des écoles à La-Fontaine, qui ont géré tout le week-end précédent en lien avec Mme Bailleul, inspectrice de l'Éducation nationale, la mise en place du dispositif, la coordination des enfants de toutes les écoles publiques afin de les accueillir à Pasteur et Desrousseaux dès le mardi matin ». Ainsi, sur chaque site, les quelque 95 enfants ont pu être accueillis sur le temps scolaire par des enseignants volontaires en soutien aux personnels indispensables à la crise (santé, secours, assistance et sécurité). Les horaires d'accueil ont été les mêmes qu'habituellement et les effectifs des groupes

n'ont pas excédé 15 élèves pour les élémentaires et 10 élèves pour les maternels. À noter que le dispositif organisé pour le privé a été le même et a concerné 45 enfants à Saint-Nicolas et 15 au Sacré-Cœur.

## Les animateurs rodés

Les matins et soirs, mais aussi le mercredi 7 avril et les deux semaines de vacances qui ont suivi, les animateurs de la Ville ont pris le relais des enseignants du public comme du privé. « Les équipes sont désormais rodées à la gestion de crise et aux protocoles sanitaires et ont le mérite d'être toujours sur le front » explique Frédéric Houyoux. Durant les trois semaines, l'objectif aura été d'éviter autant que possible les brassages et les risques de contamination. On peut d'ailleurs saluer le travail de tous ces personnels municipaux, car les animateurs sont aussi un précieux maillon de la chaîne des métiers dit de première ligne.



# un jeu <sup>Créer</sup> en travaillant, c'est amusant

*En trois séances, Cathy Beaufile, ludothécaire, propose aux professeurs des écoles et aux élèves de créer leur propre jeu de société. Une bonne occasion de travailler en s'amusant !*



Il ne faut pas le dire trop fort, mais parfois le Covid peut avoir du bon. C'est en effet dans ce contexte sanitaire particulier que les ludothèques ont dû se réinventer, étant fermées. Cathy Beaufile, responsable du projet Lud'école, ne supportait pas l'idée de ne plus faire jouer les enfants alors que les différents protocoles « nous empêchaient de proposer aux élèves des jeux avec les parents. » Il faut savoir qu'en temps normal, Cathy joue dans quelque 48 classes chaque année, ça fait un sacré paquet de gamins, entre 900 et 1000. Mais voilà avec le Covid tout a été remis en cause : « je suis quand même allée dans 32 classes, de la maternelle aux classes Segpa du collège Lavoisier », dit-elle.

Quoi qu'il en soit, elle n'a pas lâché l'affaire et a eu l'idée « de proposer aux écoles de créer un jeu en classe et utiliser ici aussi, le jeu comme apprentissage des mathématiques, de l'histoire, du français, etc. » Cinq classes du groupe Saint-Nicolas ont dit banco. « À chaque fois, j'anime trois séances, voire une quatrième quand les enfants veulent que nous jouions tous ensemble. »

## Création d'un jeu historique

Dans la classe de Blandine Claezman, les CM1 sont heureux d'accueillir Cathy en cette fin de mois de mars. Pour avoir travaillé en amont avec leur professeur, ils savent qu'ils vont faire un jeu sur le thème de l'histoire. « Il va vous falloir penser à un nom de jeu et créer un plateau qui ressemble à une frise historique », indique la ludothécaire. La première séance sera essentiellement consacrée à créer « les éléments du jeu, dés, plateau, pions, boîte et cartes à jouer » explique Cathy Beaufile.

Pendant une heure trente, les élèves vont jouer du ciseau et montrer qu'ils savent faire de parfaits angles droits avec leur règle et leur équerre...et une gomme, car faire une carte de jeu ou « un pion en forme d'hexagone, ce n'est pas si simple », explique Éloi. La classe est divisée en groupes, une table est consacrée à la réalisation de la boîte et c'est Camille qui s'y colle. Elle a été choisie parce qu'elle a des talents de dessinatrice et une belle écriture. Cathy, au tableau, pose un problème :

« Vous êtes 29, il nous faut 116 cartes, combien allez-vous réaliser de cartes par personne ? » Puis la ludothécaire donne les dimensions. « chaque carte doit faire 9 cm de long sur 6 de côté ». Gare à celui qui s'est trompé, il est quitte à recommencer ! À la fin de la première séance, toutes les cartes étaient

découpées et coloriées. La semaine suivante, l'atelier prend une autre allure, « cette fois, il faut noter les questions d'un côté, les réponses de l'autre » indiquent Clément et Inès. À côté, Samuel se concentre pour plastifier les pions du jeu.

Des cartes de toutes les couleurs font leur apparition, certaines mettent en scène une œuvre d'art, d'autres une bataille célèbre ou encore un personnage historique. Petit à petit, le jeu se met en place. Léo colle soigneusement la Joconde d'un côté puis précise : « Il faut écrire les réponses sans faire de fautes ! » À intervalles réguliers, on entend Cathy répéter : « Soyez attentifs ! » Lirane, Côme et Valentin le sont, eux qui cherchent un nom de jeu et semblent d'accord sur : « L'histoire du monde ». À une autre table, on n'est pas d'accord, on préfère le terme "History". Alors que les cartes prennent forme, Mme Blandine, comme l'appellent les élèves, prévient : « N'oubliez pas le point d'interrogation à la question et réfléchissez à la taille des caractères ! »



Voilà en deux séances le jeu est terminé. Pour cause de confinement, la troisième séance, celle de la réalisation de la règle du jeu est reportée à début mai... Zut, on ne connaîtra pas le véritable nom de ce jeu ! Quoi qu'il en soit, c'est une bonne idée de créer son jeu. Et si on s'en faisait un en famille pendant les vacances... ou au prochain confinement... non décidément ce serait mieux aux prochaines vacances !



# Pas à pas, construire Lambersart demain

**Le point sur l'avancée des réflexions et des projets du groupe de citoyens « Lambersart demain, c'est aujourd'hui », avec notamment des expérimentations en mai et une journée participative le 29 mai.**

Mettre en commun des idées pour changer Lambersart, les expérimenter avec le soutien de la municipalité, donner ainsi envie à d'autres de rejoindre le groupe, faire émerger de nouvelles idées, et ainsi de suite... Telle est la dynamique au long cours lancée par le groupe "Lambersart demain, c'est aujourd'hui", qui se définit comme un « lieu d'expérimentation et d'action collective ». Après de nombreuses réunions en distanciel depuis octobre, des premières expérimentations verront le jour en mai, et un premier rendez-vous d'information et de réflexion ouvert à tous aura lieu le samedi 29 mai. Dans un format moins ambitieux que prévu en raison des contraintes sanitaires. La dynamique, espère le groupe actuel, continuera ensuite ainsi avec de nouveaux Lambersartois, vers d'autres expérimentations, un autre week-end étape en octobre sous de meilleurs augures, et de nouvelles avancées...

« L'idée est d'avoir un mouvement citoyen de fond qui alimente progressivement la transformation de Lambersart sur les 10 à 15 ans à venir », complète Héroïse Gerber, adjointe à la démocratie participative. « Il y aura des projets qui pourront se faire sans la municipalité, des moments où l'action citoyenne va pousser l'action municipale, d'autres fois, elle va l'accompagner et lui donner une autre dimension ».

La trentaine de membres qui composent actuellement "Lambersart demain" sont répartis dans cinq groupes thématiques : **démocratie participative, transition écologique, mobilité et déplacements de proximité, place des jeunes, et rythmes de vie**. Deux autres groupes ont besoin de participants pour se développer, sur les thématiques seniors et numérique.

Si cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à apporter votre concours, à participer aux expérimentations proposées, mais aussi aux ateliers du 29 mai. Daniel Maciel, animateur du groupe, résume : « Apportez votre énergie, votre besoin de faire des choses ensemble, malgré la situation actuelle ! »

## Démocratie participative

« Notre objectif est de sensibiliser les Lambersartois aux pratiques de la démocratie participative », explique Michaël Dereux, référent du groupe.

**Premier moyen** : s'inspirer des expériences extérieures à Lambersart. Pour cela, le groupe s'est rapproché de la ville de Sailly-les-Lannoy, où existe une fabrique de la démocratie participative, et du quartier Bois Blancs, avec la démarche « Bois Blancs en transition ». Des représentants



de ces initiatives devraient témoigner le 29 mai, des vidéos pourront aussi être diffusées. Le groupe espère pouvoir organiser une ou des réunions physiques en extérieur. **Deuxième projet** : recenser les initiatives citoyennes existantes à Lambersart, dans les quartiers, et commencer à les valoriser, en vue d'un « salon des initiatives » en octobre. « Nous invitons bien sûr les Lambersartois à rejoindre des initiatives existantes et à donner envie à d'autres d'en prendre eux-mêmes », complète Michaël Dereux.

## Transition écologique

Pour Mathieu Richir, un des référents, il s'agit d'amener de la nature en ville mais aussi de sensibiliser à tous les enjeux du réchauffement climatique.

« **La première période de travail aura comme points d'orgue les temps forts que notre groupe organise en mai puis octobre, où le but principal est de sensibiliser et d'impliquer le plus largement tous les Lambersartois.** »

La principale porte d'entrée est la création de bacs de culture potagère en ville en lien avec le nouveau permis de végétaliser, et la dimension développement durable. Il est aussi prévu un atelier ludique de sensibilisation aux enjeux de l'énergie et du climat, la collecte de photographies sur le thème « *Imaginons notre ville dans dix ans* » permettant le montage d'une exposition virtuelle ou réelle, enfin, en octobre, la projection d'un film documentaire et des ateliers autour de l'alimentation.



Mais Mathieu Richir tient à le préciser : « **Une seconde période va s'ouvrir avec l'émergence d'actions portées par les citoyens eux-mêmes, où tous les sujets restent sur la table : réduction des émissions de gaz à effet de serre, accroissement de la biodiversité, émergence d'une ville sobre et résiliente, réduction des déchets...** »

## Mobilité et déplacements de proximité

« *Il y a énormément de choses sur lesquelles réfléchir dans le domaine de la mobilité. Nous allons aider les Lambersartois à mettre en place des actions pour favoriser la mobilité active, "celle qui fait travailler les muscles", en complément du métro et du bus* », explique Sabine Selosse, une des référentes de ce groupe.

**Premier projet** : expérimenter dans les semaines qui viennent, avant le 29 mai, une « *rue scolaire* », où la circulation des voitures sera bloquée à l'heure d'entrée et de sortie des élèves, matin et soir. L'école Loti est intéressée. Autour de cela, il s'agit de favoriser les



pedibus avec les associations de parents d'élèves et aider chacun à trouver un cheminement sécurisé à pied, à vélo, en trottinette. Parallèlement, le groupe élabore un questionnaire pour « *recenser les points positifs et ceux nécessitant des améliorations* » en matière de mobilité dans les quartiers. « *Nous allons travailler avec les associations d'usagers de vélo existantes et avec la municipalité* ». Dans le même esprit, le groupe souhaite organiser des balades-test et promouvoir l'utilisation du vélo, avec des activités le 29 mai, mais aussi en relayant l'initiative « *Ensemble en selle* » de la MEL.

## Place des jeunes dans la ville

« *Notre objectif est de redéfinir la place des jeunes à Lambersart* », explique Octave Delepierre, un des référents du groupe. « *La période sanitaire actuelle ne nous a pas permis d'entrer en contact avec les jeunes autant que nous l'aurions voulu !* », déplore Jean-Claude Droulez, autre membre impliqué. « *Nous avons pu rencontrer les responsables des structures jeunesse de la ville et des contacts ont été*



*également pris avec des collègues, hélas la situation nous a empêchés de rencontrer les élèves* ».

**Le premier projet** pour l'événement du 29 mai est une « *table ronde sur l'engagement citoyen* » avec des témoignages de jeunes et de spécialistes présentant les initiatives existantes, afin de donner le goût à d'autres jeunes de se lancer. Une table ronde qui pourrait être filmée et diffusée en live. **Deuxième projet** pour cette date, des ateliers participatifs en petite jauge sur la question de la prise d'autonomie des jeunes, avec plusieurs thématiques : orientation, formation et emploi, épanouissement personnel par la culture et le sport, voire solidarité... « *Les parents de tous ces jeunes seront aussi les bienvenus* ».

## Rythmes de vie

« *Nous sommes nombreux à éprouver le besoin de ralentir notre rythme de vie, le besoin d'équilibre et d'harmonie, surtout en cette période* », évoque Emmanuelle Imbert, agent municipal et référente du groupe. « *On aspire à quelque chose de plus écologique pour soi-même* », renchérit Caroline Ogez, autre membre. « *En pratique, à Lambersart, nous souhaitons voir et vivre la ville autrement* ».



*Nous avons imaginé pas mal d'actions* ». **Les premières démarches concrètes**, si possible mises en œuvre le 29 mai, seraient un parcours contemplatif à pied, « *pour que les gens découvrent la Ville, et pourquoi pas la faune et la flore urbaine* », et un temps calme au parc des Charmettes pour des siestes, du yoga ou de la méditation, mais aussi écouter de la musique, contempler des danseurs... Caroline Ogez imagine aussi l'utilisation d'arbres de la Ville, pour créer des « *arbres à souhaits* » alimentés par des messages positifs et ancrer un avenir plus serein.

*Vous êtes intéressé par la démarche ? Renseignements par courriel :*  
**lambersartdemain@ville-lambersart.fr**

# Végétaliser Lambersart, tout est permis ou presque !

## Envie de participer à la végétalisation de Lambersart ?

**Le permis de végétaliser est un dispositif qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public. Si vous avez un projet et que vous ne savez pas comment vous y prendre, la Ville vous accompagnera.**

« La ville de Lambersart est dotée d'un riche patrimoine naturel en perpétuelle évolution. Il est à la fois vulnérable et résilient, il constitue, de fait, un atout majeur de l'adaptation du territoire aux changements climatiques ». Antoine Pierrot, adjoint à la transition écologique a ainsi défini une partie de l'ADN de Lambersart lors du dernier conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril. Pour lui c'est clair : « La collectivité souhaite développer la présence de la nature en ville et en faire un axe important de son action afin de commencer à s'adapter aux conséquences du changement climatique, et de contribuer au bien-être des Lambersartois. » C'est dans ce sens que la ville de Lambersart souhaite encourager la végétalisation

du domaine public en s'appuyant sur une démarche partagée entre la Ville et ceux qui y vivent : ses habitants, ses associations et ses commerçants.



**Dans quel but ?** Véronique Fournier, directrice des espaces verts, explique qu'« il s'agit de favoriser la nature et la biodiversité en ville, participer à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie, mais aussi de créer des corridors écologiques et renforcer la trame verte existante sur le territoire. » Voilà pour le volet écologique. Toutefois, Véronique Fournier souligne d'autres aspects de la végétalisation et notamment l'aspect sociétal : « Encourager à végétaliser, c'est également créer du lien social et favoriser les échanges avec les autres tout en créant des cheminements doux ».

### Comment végétaliser la ville ?

En mettant en place une autorisation d'occupation du domaine public temporaire et gratuite appelée "permis de végétaliser" attribuée à toute personne qui s'engage à créer et entretenir un dispositif de végétalisation sur le domaine public.

**Sous quelle forme ?** Ces dispositifs peuvent prendre des formes différentes telles que la végétalisation de fosses en façade, que nous connaissons déjà au sein du quartier de Canteleu et qui dorénavant devront, elles aussi, faire l'objet d'un permis de végétaliser, la plantation en pied d'arbres ou sur des

délaissés, la mise en place de jardinières mobiles ou de végétalisation de clôtures. Les plantes choisies peuvent être ornementales, mais aussi comestibles (cf. mouvement des incroyables comestibles).

### A-t-on besoin d'une autorisation ?

Oui et elle sera octroyée par la commune, à l'issue d'une étude de faisabilité technique de la demande réalisée par le service des espaces verts. De plus, afin que ces nouveaux espaces s'intègrent bien dans l'espace public, l'attribution de ce permis de végétaliser sera soumis à la signature d'une convention de végétalisation. Si le projet requiert la création d'une fosse de plantation, la Ville fera alors appel à la MEL pour cette intervention.

Véronique Fournier précise que « le permis de végétaliser sera attribué pour trois ans, renouvelable par tacite reconduction chaque année pour une durée maximum de 12 ans ».

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Service Espaces Verts au 03 20 08 44 44 ou sur l'adresse [environnement@ville-lambersart.fr](mailto:environnement@ville-lambersart.fr) Par ailleurs, un formulaire d'inscription sera bientôt accessible sur le site de la Ville [www.lambersart.fr](http://www.lambersart.fr)

## Témoignages

### Jérémy Draucourt

habite dans le quartier du Bourg et fait partie d'une des commissions, celle sur la transition écologique, de Lambersart Demain. C'est dans l'esprit des échanges nourris lors d'une de ces commissions que le conseil municipal a voté la délibération sur le permis de végétaliser. « Dans notre réflexion, nous voulions créer des potagers participatifs, tout comme nous souhaitons que la population puisse participer à végétaliser des délaissés que l'on trouve dans certains quartiers. »

Toutefois Jérémy précise : « Nous ne voulions pas le faire en mode sauvage mais plutôt de concert avec la Ville ». Son vœu exaucé, Jérémy Draucourt attend beaucoup de ces nouveaux espaces légaux qu'il faudra entretenir. « L'objectif de la végétalisation de terrains n'est pas juste de planter mais aussi d'en faire un lieu de socialisation, où l'on pourra partager des connaissances ou encore éduquer les enfants. » Pour inciter les Lambersartois à suivre le mouvement, Jérémy Draucourt « et le groupe de transition écologique imaginent trouver deux ou trois espaces pilotes afin de montrer ce que l'on peut faire ».

### Jean-Pierre Leclercq,

récemment installé à Lambersart, voit d'un bon œil la végétalisation des façades. « C'est un embellissement de la Ville » confie-t-il. Dans ce sens, il a reçu son pied de houblon le 10 avril dernier (voir pages 2-3), mais s'inquiétait de savoir qui allait percer le trou, car « nous souhaitons également planter des roses trémières ». Par ailleurs, Jean-Pierre a apprécié l'initiative des habitants de l'avenue Groulois de Canteleu à leur image. « Nous souhaitons également planter soit des roses soit des prairies fleuries sur le domaine public. Si ces initiatives peuvent amener de la vie et de la biodiversité, nous y sommes favorables ». Il « espère que cela fera des émules ! »



## La Déclaration des Droits de l'Arbre

Lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril, ses membres ont voté à l'unanimité et autorisé le maire à signer la Déclaration des Droits de l'Arbre, proclamée lors du colloque à l'Assemblée nationale le 5 avril 2019. **La Ville s'engage en faveur de la reconnaissance des arbres en tant qu'êtres vivants.**

Un engagement fort, d'autant plus important que la ville de Lambersart compte plus de 9 970 arbres et qu'elle a mis en place plusieurs outils en vue de leur protection : la charte de l'arbre, établie en 2007 et révisée en 2018, des dispositifs de protection dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme ou encore de la ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) et le classement d'arbres remarquables. **Pourquoi signer cette déclaration ? Pour changer notre regard et notre comportement envers les arbres.** Ainsi la déclaration proclame que l'arbre est un être vivant, sensible aux modifications de son environnement, et qu'il doit être respecté, avec le droit de vivre sa vie d'arbre autant que faire se peut.

*Claire Valengin,*

**bénévole depuis 2007**

**Quel est votre parcours de bénévole ?**

« Je me suis engagée auprès des personnes âgées isolées au début de l'aventure. Depuis 2007, j'ai visité 4 personnes différentes. Au début j'avais encore une activité professionnelle. Je me suis désengagée finalement car cela devenait trop lourd pour moi en individuel. J'ai continué à participer à l'animation des banquets, à la distribution des colis de Noël, aux marches nordiques, des moments que j'apprécie beaucoup. J'ai aussi animé les regroupements au Colysée, climatisé, en période de canicule, et régulièrement je donne un coup de main à une dame pour l'informatique. On peut faire du bénévolat de différentes manières, et j'ai été bien écoutée en cela par le CCAS, c'est une équipe formidable. »



**Pourquoi vous êtes-vous engagée ?**

« Ce qui me motive, c'est la relation à l'autre. J'ai été élevée comme ça, je suis nourrie de lien social et en plus, j'étais conseillère en économie sociale et familiale. Quand j'ai eu du temps, c'était une évidence pour moi de le consacrer aux autres. Et les personnes que je vois ainsi m'apportent autant que je leur apporte ! »

**Comment voyez-vous l'évolution du bénévolat avec le CCAS aujourd'hui ?**

« Je suis frappée par le fait que de nombreuses personnes sont en manque de discussion. Récemment, sur le marché, des personnes m'ont abordée spontanément pour discuter de tout et de rien. Il y a peut-être des choses à organiser là-dessus : des points papotage au marché ? C'est une proposition que j'ai faite au CCAS. Une autre personne a évoqué le besoin de parler des gens dans les cimetières. Je suis prête aussi à animer des ateliers jeux, l'idée étant d'avoir un support pour réunir quelques personnes. »

## CCAS : **Le Bénévole** nouveau est arrivé

**Vous avez du temps, un peu, beaucoup ?  
Ponctuellement, régulièrement ? Vous voulez être utile ?  
Devenez bénévole auprès de personnes âgées isolées,  
en situation de handicap ou vulnérables.**

Le bénévolat auprès des seniors, c'est une longue histoire à Lambersart. Voilà plus de 10 ans qu'existe le réseau de bénévoles auprès des seniors isolés, qui s'est enrichi ensuite du groupe des ambassadeurs de la forme. Des dizaines de pionniers qui ont œuvré de longues années pour faire passer de belles heures aux anciens et leur apporter du dynamisme. Aujourd'hui, le Centre Communal d'Action Sociale souhaite étoffer ce réseau, attirer de nouveaux bénévoles dans cet engagement, et étendre le soutien aux personnes âgées isolées à d'autres personnes. D'autant plus que la crise sanitaire que nous traversons touche toute la population, en particulier les personnes les plus fragiles et les personnes en situation de handicap, qui se retrouvent encore plus isolées.

### **Des missions variées**

La société évoluant, la proposition du CCAS s'adapte aux modes de vie actuels et aux besoins des personnes. Les missions possibles seront désormais plus diversifiées. Florence Leleu, responsable du pôle seniors au CCAS, donne des exemples : appels téléphoniques pour maintenir un lien, actions de prévention santé, aide informatique, distribution des colis de Noël ou tout appui à un événement

en général, portage des livres, lecture, aide à la rédaction, animation d'ateliers mémoire ou jardinage, animation des lieux climatisés en période de canicule... Concernant les visites de courtoisie aux personnes âgées et l'aide aux aidants, le CCAS développe actuellement un partenariat avec des associations œuvrant déjà dans ce domaine et qui sont à la recherche de bénévoles.

Tout aussi variés sont les possibilités d'implication et le profil des bénévoles. « Nous recherchons des personnes de tous âges, étudiants, actifs, retraités, disponibles de manière régulière ou ponctuelle. Ils pourront s'impliquer à leur rythme, selon leurs envies et leurs compétences », souligne Sabine Dewas, adjointe en charge des seniors. Nul doute qu'en retour, comme en témoignent les anciens bénévoles, ils s'enrichiront au contact des personnes qu'ils aident. Les bénévoles qui le souhaitent pourront bénéficier en outre de formations et de moments de convivialité proposés par le CCAS.

**Vous êtes intéressés ? Rendez-vous sur le site internet de la Ville, pour remplir un formulaire avec quelques questions sur vos souhaits de futur bénévole. Le CCAS vous recontactera.**

# Analyse des besoins sociaux *participez !*

Dans une commune, l'ABS, ce n'est pas un système de freinage mais un outil pour bâtir une politique sociale. Et pour être complète et véritablement utile, l'Analyse des Besoins Sociaux se construit avec les habitants !



Obligation légale, l'ABS permet aux communes, par l'intermédiaire de leur CCAS, de procéder à une analyse des besoins réels de la population : familles, jeunes, seniors, personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité... Elle renseigne ainsi sur différents aspects : le profil des habitants de la commune, dans quel type de logement vit la population, quelle est la répartition entre les différents types d'activités, comment s'organise le quotidien qu'il s'agisse des déplacements, modes de garde, ou des loisirs, et la population évolue dans le temps. Elle se fait sur un temps donné, et se présente sous la forme d'un document récapitulatif.

## Comment est-elle mise en œuvre ?

L'ABS est organisée par un comité de pilotage réunissant les élus siégeant au CCAS, les administrateurs, des agents du CCAS et des partenaires. Des données quantitatives seront compilées à partir de chiffres connus, de statistiques diverses, notamment fournis par les partenaires. Des informations qualitatives seront recueillies grâce à un questionnaire détaillé auprès des habitants et grâce à des rencontres de groupes sur des thématiques (famille, logement, mobilité, loisirs, santé, emploi...).

## Un questionnaire participatif

Pour être complète, l'ABS a besoin d'être participative. Prenez la parole en remplissant le questionnaire disponible sur le site internet de la Ville et en formulaire papier à l'accueil de la mairie. Une soixantaine de questions reprennent les thématiques de la famille, des modes de garde et des services pour les enfants, des ressources financières, de l'emploi, de la vie associative, du logement, des déplacements, de la santé, de l'aide à la personne et aux aidants...

Le questionnaire est anonyme et la protection de vos données personnelles est assurée.

**Vous avez jusqu'au 28 juin.**

## Une opération de démocratie participative

Les élus et agents en charge de la démocratie participative et de la médiation ont également travaillé sur la manière d'intéresser les Lambersartois au questionnaire. Conscients que le site internet n'est qu'un des moyens d'accès possibles, ils iront à la rencontre des habitants sur les marchés ou dans d'autres événements identifiés ces prochaines semaines, notamment grâce au Proxibus, et rempliront les questionnaires avec les personnes intéressées grâce à des tablettes numériques.



*Pierre Bertin*

Adjoint à l'action sociale

## À quoi sert l'analyse des besoins sociaux ?

Pour le CCAS et ses partenaires, l'ABS sert à connaître la ville, ses faiblesses, ses forces, à connaître ses habitants, leurs besoins, leurs attentes, et ainsi à orienter les actions sociales. Si l'ABS est une obligation légale, c'est aussi une très bonne opportunité, et même une nécessité, pour notre équipe en début de mandat, et d'autant plus en cette période de crise sanitaire, de disposer d'un constat de la situation, un arrêt sur image, pour pouvoir orienter nos politiques pendant le mandat.

## Cela ne concerne donc pas que le champ traditionnel d'action du CCAS ?

En effet, nous allons ici bien au-delà de l'aide aux personnes en difficulté, même si elle reste ô combien nécessaire. Nous avons, avec le comité de pilotage, pensé au début de la démarche nous placer dans la perspective de la Santé au sens large, la définition de l'OMS étant un "état complet de bien-être, physique, mental et social". C'est un socle pour mener cette étude. L'ABS concerne toute la population. Et l'objectif est la création de lien social, en apportant des réponses adaptées grâce à une finesse d'analyse.

## Le questionnaire mis à disposition des Lambersartois est donc très important ?

Oui, cette finesse d'analyse sera possible grâce à la participation d'un maximum de Lambersartois au questionnaire, j'espère qu'ils prendront le temps d'y répondre. Nous avons essayé d'y passer en revue ce qu'est la vie quotidienne des Lambersartois. Il y a bien sûr des cases à cocher, mais aussi des questions ouvertes, pour expliquer ses choix ou faire des propositions. D'ailleurs je suis très heureux que le service médiation aille sur le terrain au-devant des Lambersartois pour leur proposer ou les aider à remplir le questionnaire, afin qu'il ne reste pas uniquement accessible aux personnes habituées aux outils numériques.

Rendez-vous sur :  
[www.lambersart.fr](http://www.lambersart.fr)



**Nicolas Bouche**, maire de Lambersart, **Frédéric Dehaeze**, président du FC Lambersart, **Jean-François Dannely**, président de l'Iris Lambersart, **Thomas Hubert**, adjoint au sport.

# L'UFL, un nouveau club né de la fusion



*Le 1<sup>er</sup> juillet prochain, sous couvert des votes des assemblées générales du FC Lambersart et de l'Iris, naîtra l'UFL (Union Football Lambersart), un des plus grands clubs amateurs des Hauts-de-France et au Nord de Paris !*

## Pourquoi fusionner aujourd'hui, alors que l'on en parle depuis des années ?

**Jean-François Dannely, président de l'Iris :** C'est un vieux serpent de mer, qui était évoqué il y a quinze ans alors que je n'étais pas encore président. Cela a failli se faire il y a trois ans, mais les conditions n'étaient pas remplies, ce qui a accéléré les choses, c'est l'élection de Nicolas Bouche aux dernières municipales. Il a été très clair, il nous a dit que la fusion était dans son programme et même un dossier qu'il traiterai rapidement. Et il a tenu parole car le processus a été entamé dès la fin du mois d'août.



**Frédéric Dehaeze, président du FC :** Il y a trois ans nous avons opéré un rapprochement. Mais à l'époque, la ville était plus observatrice que partenaire actif. Le manque de place dans les structures ne facilitait pas le dialogue entre les deux associations qui demandaient souvent les mêmes créneaux d'utilisation des installations, chacun tentant de préserver le fonctionnement de son activité.

## Sentez-vous des résistances ?

**Jean-François Dannelly :** Oui, sur ce dossier deux dynamiques peuvent s'affronter, l'une tirant vers le meilleur, une autre vers le bas. Les oiseaux de mauvais augure ont parié qu'il y allait avoir un match entre Frédéric et moi pour la prise de pouvoir, une guerre d'égo en sorte, avec en toile de fond qui allait faire quoi. Mais je le dis et j'assume mes propos, je soutiendrai sans réserve et en temps voulu la candidature de Frédéric comme président. Nous avons placé l'intérêt supérieur au-dessus de nos egos.

**Frédéric Dehaeze :** Une confiance s'est très vite installée. Notre expérience nous a servis. Surtout nous avons purgé les contentieux du passé. Et adopté une méthode, ce ne sont pas deux personnes qui se sont arrangées, mais des commissions des conseils d'administration des deux clubs qui ont travaillé ensemble. Le processus est d'ailleurs encore en cours. Mais nous avons travaillé pour rendre cette fusion légitime.

## Est-ce que c'est excitant de créer un club ?

**Jean-François Dannelly :** En général, ça n'arrive même pas une fois dans une vie ! C'est le démarrage d'une aventure humaine, il va falloir apprendre à vivre ensemble, les repères, les couleurs seront différents. Nous partons d'une feuille blanche et notre premier objectif sera de donner une identité club avec de nouvelles couleurs et un nouveau projet.



# de football du FC et de l'Iris

## Une volonté municipale de football pour tous niveaux

Si la fusion du FC Lambersart et de l'Iris a été rendue possible, la volonté municipale dans le processus a été importante. Nicolas Bouche, maire, explique : « Pendant la campagne municipale, j'ai été sollicité par des Lambersartois sur un certain nombre de dossiers dont les problèmes des deux clubs de football. Bien conscient des difficultés financières de la Ville et des infrastructures limitées de Lambersart, j'ai dit que pour améliorer celles-ci, la seule solution viable était que les deux clubs fusionnent, car la mairie est propriétaire des terrains et c'est elle qui verse les subventions, il était donc cohérent qu'elle ait son mot à dire. »

Nicolas Bouche a tenu également à rappeler que Thomas Hubert, adjoint au sport, a soutenu l'initiative « mais que ce sont les deux clubs qui ont travaillé à la fusion, nous l'avons souhaitée, mais objectivement la Ville ne s'en est pas mêlée. » La Ville avait une commande : « Avec la fusion vous conservez votre niveau et pourrez même viser plus haut si vous le souhaitez mais vous accueillez tous les enfants lambersartois quel que soit leur niveau. » Au sujet des infrastructures, « la Ville a conscience qu'il faudra passer par l'amélioration des terrains qui sont dans un état déplorable. »

**Frédéric Dehaeze :** Potentiellement nous sommes en train de créer le club le plus important des Hauts-de-France et au nord de Paris. En théorie si on fait une addition des adhérents des deux clubs on peut atteindre 1150 adhérents potentiels, mais 1+1 ne font jamais 2, on aura une déperdition, à laquelle il faut ajouter l'effet Covid. On peut imaginer 15 à 20% d'adhérents en moins.

1150  
adhérents  
potentiels

## Les projets de l'UFL ?

**Frédéric Dehaeze :** La fusion doit pouvoir permettre aux Lambersartois de jouer à Lambersart ! Cela était devenu difficile avec deux clubs jouant dans la même cour, à un niveau d'excellence qui barrait la route à un jeune de 14 ans qui souhaitait se lancer.

**Jean-François Dannelly :** L'Iris avait régressé sportivement à la suite de ses problèmes extra-sportifs de 2013. De, plus il n'y avait que 7,9% de Lambersartois licenciés à l'Iris et même si nous avons fini avec 19% de Lambersartois, nous étions loin de l'identité que doit représenter un club de foot par rapport à sa commune. Aujourd'hui c'est d'abord Lambersart et donc être capable d'accueillir tous les Lambersartois dans leur diversité ! Nous allons marcher sur nos deux jambes, la jonction du fort passé de compétition de l'Iris et de la forte identité lambersartoise du FC !

## Pourquoi avoir choisi le nom UFL, pour Union Football Lambersart ?



**Frédéric Dehaeze :** La racine du nom et des couleurs a un sens. Au départ nous réfléchissions à "entente", mais le terme n'était pas suffisamment fort alors que là c'est une union pleine et entière, ce mot est symbolique de ce que l'on veut pour le club. Football ? Il fallait être clair, ce n'est pas un club de danse classique. Lambersart ? Car nous souhaitons développer l'identité lambersartoise.

Pour le blason, nous avons opté pour la fleur de l'Iris et l'arbre de Lambersart, afin de respecter l'histoire et l'origine des deux clubs. Les couleurs choisies sont le noir, le blanc et l'or. Trois couleurs que l'on retrouve sur le blason de la Ville. De plus, l'or est une des couleurs de l'Iris et le blanc du FC.

## Quelle est la suite du processus de la fusion ?

**Frédéric Dehaeze :** Les assemblées générales de dissolution sont prévues les 28 et 31 mai pour l'Iris puis le FC. Le 11 juin, si les dissolutions sont votées, l'assemblée générale entérinera la création. À noter que toutes celles et ceux qui ont une licence dans l'un des deux clubs sont bienvenu(e)s dans le nouveau, et que la mixité de ses adhérent(e)s sera renforcée. Il n'y aura pas de sélection que l'on soit arbitre, joueur ou bénévole.

**Jean-François Dannelly :** La création effective aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet pour être conforme avec les règlements de la ligue, mais c'est un boulot de titan ! À l'Iris, une grande majorité des adhérents sont partants avec l'UFL.

# Conseil Municipal :

## éclairage public, finances et salle Malraux



Judi 1<sup>er</sup> avril salle Malraux, s'est tenu le conseil municipal dont une grande partie a été consacrée au vote du compte administratif et au vote du budget supplémentaire. Avant d'avaler ce copieux programme, Nicolas Bouche, maire, a démarré avec quelques communications, pour lesquelles il n'a été relevé aucun poisson d'avril.

### Éclairage public

La plus importante a concerné l'éclairage public et plus précisément la relation éclairage et délinquance. Rappelez-vous, à l'automne dernier, la municipalité prenait une mesure forte, éteindre la lumière la nuit pour des raisons de transition écologique, cheval de bataille de l'équipe en place. Pour tenir compte des craintes minoritaires exprimées autour de cette nouveauté, la Ville a promis de faire régulièrement le point, notamment sur l'évolution de la délinquance. Des chiffres de la police ont été communiqués : « La commune subit une délinquance très faible puisque 1022 faits ont été constatés en 2019 et 1027 en 2020, soit un taux de criminalité de 34 infractions pour 1000 habitants » a indiqué le maire. Pour être plus précis, il s'est attardé sur les deux derniers automnes et hivers, ceux de 2019, avec lumière et ceux de 2020 sans lumière. « Les statistiques indiquent 9 faits constatés la nuit entre le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et le 14 mars 2020 et 15 faits sur la même période un an plus tard. » Compte-tenu des chiffres très faibles et non-significatifs, Nicolas Bouche a donc annoncé « qu'il n'y a pas d'augmentation significative ni de corrélation avec la délinquance, nous continuons donc l'expérimentation. »

### Finances

Après avoir fait voter rapidement le compte de gestion du comptable public, qui ne comporte aucune remarque, Kacem Lemtiri a détaillé le compte administratif 2020, marqué par "l'effet Covid", avec des dépenses imprévues mais aussi des non-réalisations de dépenses. Pour l'adjoindre, il reflète aussi « notre travail, notre sérieux, les dépenses qu'on essaie de réduire ». En recettes de fonctionnement (32,44 millions), il a notamment relevé une baisse de la vente des produits et services, les dotations et impôts et taxes étant stables.

Concernant les dépenses de fonctionnement (29,65 millions), les charges à caractère général sont en baisse de 4,6 %, en raison de la suppression de manifestations, mais certains budgets sont en augmentation comme la propreté en ville. Pour Lambersart avec vous, Christophe Caudron a annoncé que son groupe voterait ce compte administratif, puisqu'il a voté le budget 2020. Il a regretté que le budget 2021 ait été voté « un peu tôt », nécessitant de faire appel à un emprunt. L'opposant a surtout insisté sur le résultat d'excédent important de plus de 2 millions d'euros. « Il faut certes rester prudent, mais il est dommage que vous ayez limité les choix d'investissements et pris des décisions drastiques ». Kacem Lemtiri a répondu que sur les 2,3 millions d'excédent, il ne resterait que 500 000 € une fois l'emprunt pris par sécurité pour 2021 remboursé. Le groupe de Pierre-Yves Pira a également voté le compte administratif. L'assemblée a ensuite délibéré sur l'affectation du résultat 2020 au budget 2021, les reports de crédits et restes à réaliser, et sur le budget supplémentaire 2021. Pierre-Yves Pira, du groupe Lambersart sociale, écologique et solidaire, a regretté que ce budget d'une « hauteur impressionnante » n'induisse « pas de changement de cap ». Mais pour Kacem Lemtiri comme pour Nicolas Bouche : « Nous n'avons pas les moyens d'investir plus ».

### Salle Malraux

Un temps fort a été consacré aux travaux de la salle Malraux. « Est-ce vraiment une priorité de dépenser 350 000 € ? », a questionné Pierre Reynaert, du groupe Lambersart avec vous. Ce à quoi Fouad Laoutid, adjoint aux travaux, a répondu, que ce n'était pas une priorité mais « une obligation », détaillant : « Les installations électriques sont vétustes, le pont scénique est à désamianter, la rampe d'accès n'est pas aux normes et la deuxième porte de sortie de secours est obstruée par une volet métallique ». Claire Pilla, élue au spectacle vivant, a aussi fait entendre ses arguments au sujet d'un ascenseur qui « permettra aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à la salle de cinéma ». Fouad Laoutid a enfin fait la liste des demandes de subventions pour l'isolation, les tribunes, l'ascenseur, etc.

# In vitraux

**Pauline Loock, artisan verrier ou vitrailliste crée, restaure des vitraux, mais aussi toutes sortes d'objets décoratifs.**

Pauline Loock ne sait pas précisément ce qui l'a poussée à travailler le vitrail, sculpture de lumière et alchimie céleste de plomb, de verre et de couleur.

« Peut-être parce que mon travail va me survivre, enfin si je le fais bien », laisse filer la trentenaire. C'est effectivement un métier de tradition, le sertissage à la main n'a pas évolué depuis le Moyen Âge et le vitrailliste respecte, dans le travail de restauration, la mise en plomb de son prédécesseur, comme assis sur les épaules d'un géant. Ce que l'on sait, c'est que Pauline s'est réinventée, « j'ai eu plusieurs vies, un master en espagnol et j'ai travaillé dans l'audiovisuel au sous-titrage de dessins animés japonais. »



# Nouveau



Ça paraît simple de changer de vie, un jour Pauline a poussé la porte de l'atelier Brouard à Ronchin et a passé son CAP. Pauline Loock, aimant « faire tout de A à Z », a très vite pris son indépendance après un an d'expérience chez ce maître verrier de référence et elle a installé son atelier au dernier étage de sa maison à Canteleu. Un atelier qui donne vue sur Saint-Sépulcre. De A à Z, ça veut dire dessiner à l'échelle 1, y représenter tous les morceaux de verre puis peindre ce qui ressemble à un puzzle ou à un dessin à colorier pour enfant. Couper le verre, c'est tout un art : « Cela demande de la précision et beaucoup de technique » explique Pauline.

Entre restauration et création, le cœur de Pauline ne balance pas. Participer à la restauration de vitraux apporte son lot de satisfactions, on l'entend à sa voix quand elle évoque son travail sur les vitraux d'une piscine Art déco transformée en pôle senior sur Saint-Amand-Les-Eaux ou cette pièce de près de 2 m de long sur 1,30 de large pour un bâtiment classé aux Monuments historiques de Lille. Toutefois « conceptualiser et concevoir ses propres vitraux » a son charme également, surtout après la pose. Un vitrail, une fois à sa place, se laisse dompter par la lumière. Les nuances jouent avec le verre et suivant les saisons, la tonalité n'est pas la même.

En hiver, la lumière est plus douce, en été, presque violente. Le verre est une matière première primordiale, chacun a sa texture, ses bulles d'air et ses stries, les couleurs sont choisies tout en veillant à l'harmonie entre les pièces pour donner au vitrail toute son allure. Un travail qui demande de la patience et du talent.

Ne dites surtout pas à Pauline qu'elle est maître-verrier, elle se trouve encore toute petite du haut de ses trois années d'expérience. Modeste, c'est un petit scarabée qui deviendra grand si l'on en juge son travail avec d'autres vitraillistes et menuisiers qui font régulièrement appel à elle. Lambersart comptant de nombreuses demeures Art déco, Art nouveau ou art-tout court, n'hésitez pas à faire rénover vos plus beaux vitraux ou pourquoi pas à vous en faire concevoir puisque Pauline crée des vitraux ou des objets décoratifs.

**Pauline Loock** - Artisan verrier  
Création, restauration de vitraux et création d'objets décoratifs  
Tel 06 72 21 27 78  
paulineloock@hotmail.com

# Tribunes

## Participons !

Participation, ensemble, débat, concertation, démocratie : jamais ces mots n'avaient autant été utilisés à Lambersart. Ce journal municipal en témoigne une nouvelle fois : pour notre équipe, la démocratie participative n'est pas un gadget mais un pilier. Ferme Massschelein rue de Lompret, espace canin, rez-de-chaussée du Colysée, centre de loisirs, site internet, analyse des besoins sociaux...

Les sujets sont très variés. Malgré le Covid et ses contraintes, depuis un an, on a beaucoup discuté, réfléchi, débattu, écouté... À chaque fois, les Lambersartois ont permis d'améliorer des projets, de concrétiser des bonnes idées, de mettre sur la table des problèmes concrets. Élus, agents municipaux, habitants : ensemble, on est plus créatifs et intelligents.

Nous allons bien sûr accentuer cette démarche. Un groupe d'habitants soutenu par la Ville, "Lambersart demain" s'est constitué et travaille activement à proposer et tester des pistes pour mieux vivre ensemble. Les assemblées de quartier vont être organisées à la rentrée. Et pour garantir la démarche dans la durée et dans tous les projets, un observatoire indépendant de la participation va être créé.

Ça vaut le coup de s'investir dans sa ville, pour sa ville : participons !

### Groupe "Un nouveau souffle pour Lambersart"

unnouveausoufflepourlambersart@gmail.com

## Une ville isolée !

Notre maire pensait, de manière bien présomptueuse, qu'il allait réparer Lambersart. Les derniers événements l'ont ramené à plus d'humilité.

Notre sécurité, une priorité ?

Le maire a critiqué les caméras inutiles et vanté les mérites de policiers supplémentaires. Sans concertation, il éteint l'éclairage public la nuit. Volontairement, il reste spectateur des actions des communes avoisinantes qui jouent collectif sur un centre de vidéoprotection mutualisé.

Cette attitude permet-elle de faire baisser l'insécurité ou de régler les événements survenus au Pacot-Vandracq ?

Non ! Derrière les statistiques, les Lambersartois vivent des situations dramatiques.

Saura-t-il apporter les réponses à ces problèmes complexes qui allient prévention mais aussi sanction ?

Notre santé, une priorité ?

Le maire reste seul, alors que celui de Marcq associe 6 autres communes pour mettre à disposition des citoyens un vaccinodrome. Sa tentative avortée avec Lomme n'a pas fait avancer l'accès aux vaccins pour les Lambersartois.

Cette stratégie d'isolement nous questionne sur sa volonté affichée de rassemblement.

Un isolement pose interrogation alors que la solidarité est vécue comme bénéfique.

Nous restons à votre écoute. Prenez soin de vous !

### Groupe "Lambersart avec vous"

contact@lambersart-avec-vous.fr

## L'eau est un bien commun

Une féroce bataille sur le marché de l'eau est en train de s'achever à la bourse de Paris. Véolia a neutralisé son principal concurrent. La voracité de Véolia devrait nous inquiéter. Cette multinationale est le prestataire choisi pour la distribution de l'eau par la MEL. Elle gère également l'usine de captage des eaux de surface de la Lys ou encore la station d'épuration de Marquette.

Vitale, l'eau est notre patrimoine commun. Nous devons la préserver, la gérer à son prix le plus juste. À l'heure où le réchauffement climatique produit ses terribles effets, le niveau des nappes phréatiques baisse dangereusement et la métropole lilloise est en stress hydrique une grande partie de l'année. Une gestion plus responsable devrait être envisagée avec les usagers-citoyens.

La Métropole du Grand Lyon ambitionne une Régie publique de l'eau en 2023. Elle entend ainsi préserver la ressource, améliorer sa qualité et faire baisser la facture pour les usagers.

Pour la MEL, la fin de la délégation est prévue en 2025. Ici aussi, une grande régie publique de l'eau est possible et souhaitable. Les élus qui nous représentent à la MEL, comme les usagers-citoyens, doivent se saisir du sujet dans l'intérêt de tous, dès maintenant.

### Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire"

lambersart.sociale.ecologique@gmail.com  
06 56 74 70 82



## Les photos du mois sur Instagram



♥    @lille\_gb\_59 nous partage une photo Art Déco prise dans le cadre des promenades organisée par la Ville.



♥    @villedelambersart : les biquettes, les nouvelles stars des réseaux sociaux lambersartois !

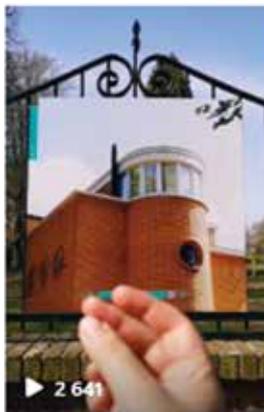


♥    @villedelambersart : une visite avec les scolaires au Colysée, valorisée en publication, en story et en Reel !



## Un Reel, qu'est-ce que c'est ?

Les Reels sont une série de mini-clips d'une trentaine de secondes calés sur une musique entraînante. C'est aussi un format adapté aux smartphones (format portrait) qui plaît aux plus jeunes et qui devient tendance sur le réseau social Instagram. Pour renouveler nos vidéos mais aussi pour toucher un nouveau public, nous avons tenté le Reel côté culture : l'expo Art Déco, l'expo Un monde fragile ou encore Les fenêtres qui parlent... C'est une affaire à suivre sur notre compte Insta @villedelambersart !



## ZOOM : nous sommes vraiment lambersartois :

# 3547

C'est le nombre de commentaires que nous avons comptabilisé sur le groupe Facebook Nous sommes lambersartois ! Avec en moyenne une dizaine de publications par jour.

**N'oubliez pas :** le groupe est fait pour échanger. Les informations municipales, les événements et les coulisses de la Ville resteront publiés sur notre page : Ville de Lambersart.

*N'hésitez pas à nous suivre ...*

Les publications concernent toutes Lambersart ! Bienvenue sur le groupe d'échange entre Lambersartois. Un doudou égaré, une photo de votre rue en 1920, un conseil pour refaire sa toiture, quelle école choisir pour son enfant, une asso pour progresser en photo, un coiffeur pour son petit garçon, le partage d'une balade sur les berges... Vous allez le constater par vous-même si vous ne faites pas encore partie des 2700 membres, les sujets sont variés.

Nous ne pouvons pas vous le cacher, cette diversité de demandes et de commentaires rend la modération encore compliquée, mais grâce aux membres du groupe et à leurs avis diversifiés, les règles du groupe ont été posées. Il est d'ailleurs encore amené à évoluer en fonction aussi de ce que vous en ferez !



# Carte des arbres remarquables et autres beaux sujets

Chaque mois, découvrez ou redécouvrez Lambersart grâce à une carte. Les beaux jours sont là, les feuilles poussent, et la municipalité vient de s'engager à signer la Déclaration des droits de l'arbre : c'est l'occasion d'aller admirer quelques sujets remarquables parmi les près de 9970 arbres plantés dans toute la ville. Les immenses platanes du parc des Charmettes ou le marronnier réputé du clos Saint-Pierre bien sûr, mais aussi des essences originales plantées plus récemment, notamment les arbres des naissances du parc Borloo.



- 1 GINKGO BILOBA - Hôtel de ville
- 2 CHÊNE - Place Félix-Clouët-Des-Pesruches
- 3 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA - Hôtel de Ville
- 4 PARROTIA PERSICA - Hôtel de Ville
- 5 BOULEAU ALBOSINENCIS "FASCINATION" - Enclos des animaux Hôtel de Ville - Prix Régional de L'Arbre
- 6 AESCULUS HIPPOCASTANUM (MARRONNIER) - Clos Saint-Pierre - Arbre remarquable
- 7 PLATANES - Parc des Charmettes - Arbre remarquable
- 8 PLATANE - Centre De Gaulle

## ARBRES DES NAISSANCES :

- 9 OSTRYA JAPONICA - Hôtel de ville près de l'enclos des animaux
- 10 BETULA PENDULA YOUNGII (BOULEAU) - Rue Bonte près du cimetière de Canteleu
- 11 PTEROCARYA FRAXINIFOLIA - Parc des Charmettes
- 12 ULMUS GLABRA (ORME) - Cimetière des Ormes

- 13 PRUNUS CERASIFERA "NIGRA" - Salle Honvault
- 14 METASÉQUOIA GLYPTOSTROBIDES - Parc Borloo
- 15 ACER GRISEUM (ÉRABLE) - Parc Borloo
- 16 CERCIDIPHYLLUM JAPONICUM - Parc Borloo
- 17 TILIA HENRYANA (TILLEUL) - Parc Borloo
- 18 GINKGO BILOBA FASTIGIATA "BLAGON" - Parc Borloo
- 19 LIRIODENDRON TULIPIFERA "AUREOMARGINATUM" - Parc Borloo
- 20 MAGNOLIA LOEBNERI "MERIL" - Parc Borloo



VILLE DE  
**LAMBERSART**